

000982

Tunis, le

07 MAI 2018

Monsieur le Recteur
de l'Université de Blida

Objet / Organisation du Concours de recrutement de la trente huitième promotion de l'I.F.I.D, dédiée exclusivement au secteur bancaire.

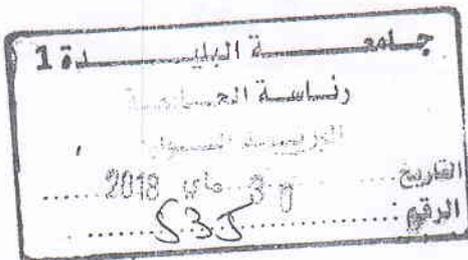
P.J/ Placard publicitaire

Créé par la Convention du 03 Septembre 1981, conclue entre les gouvernements Tunisien et Algérien, l'I.F.I.D est un établissement dispensant une formation de troisième cycle d'études supérieures spécialisées de hauts cadres maghrébins pour les besoins des banques et des compagnies d'assurance, des départements ministériels et de toute autre entreprise publique ou privée.

L'accès à l'I.F.I.D se fait par voie de concours ouvert aux étudiants ayant accompli, avec succès, quatre années d'études supérieures après le baccalauréat dans les domaines économique, financier ou de gestion selon les conditions et les modalités fixées dans le placard publicitaire ci-joint.

A cet effet j'ai l'honneur de vous demander, si vous ne voyez pas d'inconvénients, de bien vouloir autoriser l'affichage du placard publicitaire ayant trait au Concours de recrutement de la 38ème promotion dédiée exclusivement au secteur bancaire dans les locaux de votre établissement.

Veuillez agréer, Monsieur le Recteur, l'expression de ma parfaite considération.



Le Directeur Général

Adnène GALLAS
Adnène GALLAS